



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris Tél : 01 40 18 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Paris, le 10 janvier 2023

Les retraités et les actifs s'opposent à cette nouvelle attaque contre le système de retraite par répartition.

Les personnes aujourd'hui en retraite ne sont pas « des nantis ».

Une grande partie de la stratégie des gouvernements qui se sont engagés dans ce genre d'attaques contre notre système de retraites et, en fait, contre celles et ceux qui travaillent, a toujours été de chercher à diviser toute cette importante population. Parfois c'était en ne réformant « que le privé » ou « que les fonctionnaires », ou « que les régimes spéciaux sauf la SNCF et la RATP », ou encore « que la SNCF et la RATP ». Parfois encore la réforme ne devait s'appliquer « que progressivement », en espérant qu'une partie des « actifs » qui pourraient faire grève se disent qu'ils ne seront pas concernés. Quand le gouvernement veut une réforme « d'ampleur », quand il veut attaquer tous les régimes, il lui faut trouver d'autres moyens pour diviser. C'est le cas

actuellement. Il choisit alors d'essayer notamment de diviser les générations entre elles. C'est là l'explication aux discours, repris par les médias dont les propriétaires font partie des plus riches du pays, notamment contre les personnes âgées. Nous avons ainsi entendu que les personnes retraitées seraient « des nantis », donc des privilégiés qu'il serait justifié de sacrifier sur l'autel de l'efficacité économique en faveur « des actifs » (les mêmes ne nous parlent pas des vrais privilégiés, qui continuent de bénéficier des largesses budgétaires et fiscales et d'exonérations sociales des gouvernements). Nous pouvons rappeler que 5,7 millions de personnes en retraite perçoivent moins de 1 000 euros par mois (dont les ¾ sont des femmes).

Les personnes aujourd'hui en retraite ne sont pas des égoïstes.

La propagande prend aussi un autre aspect : les personnes retraitées seraient des égoïstes, 60 % d'entre elles seraient pour que leurs enfants et leurs petits-enfants travaillent plus longtemps afin de financer leur retraite. Tout ceci est contredit par des faits bien concrets : la solidarité entre générations est

toujours une réalité (aides financières, garde des enfants et des petits-enfants, etc.). Et une grande partie du bénévolat est, dans notre pays, assurée par des personnes retraitées, tout comme le fonctionnement de nombre de commun

Ce gouvernement ment comme tous ceux qui l'ont précédé depuis 1993.

Les personnes actuellement en retraite constatent que le gouvernement actuel recourt aux mêmes mensonges et aux mêmes manœuvres que les gouvernements qui l'ont précédé et qui ont, eux aussi, « réformé les retraites ». À chaque fois, le discours officiel est que le système par répartition est en faillite et qu'il faut reculer l'âge de départ en retraite et / ou cotiser pendant plus longtemps pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Maintenant que toutes ces réformes votées depuis 1993 ont été mises en application, il est possible de

faire un bilan: les personnes qui ont un emploi travaillent plus longtemps, elles libèrent leur poste plus tardivement ce qui recule d'autant l'arrivée en emploi des jeunes, elles partent en retraite plus fatiguées et plus cassées, elles ont une période de vie en retraite réduite d'autant, voire plus, car leur état de santé s'est détérioré pendant leurs dernières années supplémentaires d'activité. Et le rapport entre la pension et l'ancien salaire (taux de remplacement) a diminué tout comme le pouvoir d'achat moyen des personnes retraite.

La finalité réelle de cette réforme : maintenir un fort chômage ...

Nous nous souvenons que les premières réformes nous ont été présentées comme l'application « logique » du fait que « nous vivons plus longtemps », DONC nous devons travailler plus longtemps. Nous savons bien que toute l'histoire de l'humanité est une démarche inverse : depuis le début de l'ère industrielle, les hommes et les femmes vivent effectivement plus longtemps, et pourtant, le travail des enfants a été interdit, il y a eu la semaine de 48 heures, puis de 40 heures, puis 35 heures, il y a eu les congés payés, quinze jours, puis les 5 semaines, il y a eu la retraite à 65 ans, puis à 60 ans. Et les progrès sociaux ont continué, tout ceci par les luttes sociales, et aussi par la productivité du travail qui a fait des progrès énormes (sur 200 ans, la productivité horaire a été multipliée par 30, le salarié travaille 2 fois moins et produit 16 fois plus). Tous les gouvernants savent tout ceci. Les gouvernements comme les patrons savent que dans de nombreuses activités les gains de productivité permettent soit de supprimer des emplois, soit de réduire le temps de travail. Le choix c'est donc celui qui doit être fait quant au partage du travail. Soit on fait travailler, plus, plus durement, plus longtemps, celles et ceux qui ont un emploi, et on génère à côté un chômage plus important, et on réduit la masse salariale, la masse des cotisations sociales, et on augmente les profits. Soit on réduit le temps de travail des personnes qui ont un emploi, en permettant par exemple un départ en retraite plus rapproché, ce qui libère des emplois pour les jeunes (9 jeunes sur 10 trouvent leur emploi en remplaçant une personne qui est partie en retraite), ce qui réduit le chômage, ce qui améliore la qualité de vie du plus grand nombre, et son état de santé. En choisissant encore de faire travailler plus longtemps celles et ceux qui ont un emploi, le gouvernement continue de mettre en pratique le principe déjà compris par Pompidou selon lequel « le chômage discipline le travail ».

... et augmenter les dividendes des actionnaires.

En faisant cotiser plus, car plus longtemps, les salarié·e·s, pour une retraite réduite (car non indexée et car réduite en durée), le gouvernement applique son principe selon lequel les retraites ne doivent pas peser plus de 14 % du PIB, et ce quel que soit le nombre de personnes en retraite. En contraignant ce salaire socialisé, il limite la masse salariale, et il augmente d'autant les profits qui vont plus se retrouver en dividendes pour les actionnaires qu'en investissements utiles pour le pays. C'est un peu ce qu'avoue le gouvernement quand il nous dit qu'il n'y a aucun tabou dans les discussions, sauf qu'il n'est

pas possible d'augmenter les cotisations, ni d'augmenter les impôts portant sur les entreprises et sur le capital. Finalement, le gouvernement veut obliger celles et ceux qui travaillent à travailler plus longtemps pour permettre aux plus riches de s'enrichir encore plus! Et, en cherchant à faire main basse sur la gestion des cotisations de retraite complémentaire (AGIRC ARRCO) le gouvernement ouvre la voie à la captation de ces milliards par l'État qui les utilisera comme il l'entend, là aussi peut-être pour compenser certaines suppressions d'impôts sur les profits.

Ce sont d'autres réformes que nous exigeons.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et Retraitées Solidaires (UNIRS) inscrit son opposition à cette réforme des retraites dans une autre vision des rapports économiques et sociaux où la solidarité serait la ligne directrice. Il faut mieux partager le travail, en faisant moins travailler celles et ceux qui peinent et en ouvrant ainsi des emplois pour les jeunes, il faut un autre partage des richesses, en augmentant la masse salariale et les salaires nominatifs, source de cotisations sociales qui

alimenteront notamment les retraites et l'assurance maladie. Il faut réduire les profits et les accumulations actuelles énormes de revenus et de patrimoines entre les mains d'une minorité, notamment par une fiscalité plus juste qui permettra de financer des services publics à la hauteur des besoins, particulièrement en matière de santé (hôpitaux, maternités, services d'urgence, aide à domicile, EHPAD, etc.).

D'ores et déjà, l'UNIRS appelle à participer, aux côtés des autres organisations de retraité.e.s, à toutes les manifestations qui seront décidées par l'intersyndicale nationale et à soutenir les initiatives et actions qui pourront être prises, notamment le 19 janvier.